

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-NEUD

Nombre des membres	
Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	14

Séance n° 4 du 23 Juin 2026

DATE DE LA CONVOCATION
le 17 Juin 2026

L'an deux mil vingt-six et le Mardi vingt-trois Juin, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DURIEZ, Maire.

Présents : Jean-Marie DURIEZ, Carole MORTELECQ, Hervé BIGOURD, Isabelle CATHERIN, Thierry COCHARD, Pascal HERBERT, Joëlle NAUROY, Jean-Yves LABROUSSE, Tony MOREIRA-DA-COSTA, Julien GALLET, Anne-Sophie IGOUFE, Tiphaine AGOURNAZE, Julie DUROYON.

Absents : Mélissa DJELIL excusée, Dimitri THIBAUT représenté par Julie DUROYON.

Secrétaire : Anne-Sophie IGOUFE

❖ *Délibération n° CM36-2026*

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
« Liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission »

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Le rôle de la commission communal des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.



SLOW

Liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission:

- Mr DEMANET Georges
- Mr HOUBRON Jacky
- Mme CABOARA Maryse
- Mme MASSIF Françoise
- Mr VANHOOREN Thierry
- Mr DELANNOY Gérard
- Mr MORTELECQ Daniel
- Mr JOURNEUX Thierry
- Mme DAHAN Anna
- Mme DURIEZ Nadine
- Mr BOMMET Yohan
- Mme GAILLARD Thérèse
- Mme DECLEVE Bérangère
- Mr DELAPORTE Hervé
- Mme NAUROY Joëlle
- Mr GALLET Julien
- Mme DUROYON Julie
- Mr LANEZ Patrick
- Mme BIZET Maryse
- Mr BLIARD René
- Mr LEDOUX Joël
- Mr GODEDROY Gaëtan
- Mme IGOUFE Anne-Sophie
- Mr GOSSE Stéphane

Vu l'avis favorable de la commission plénière du 16 juin,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ♦ **APPROUVE** la liste des personnes appelées à siéger à proposer à la Direction départementale des finances publiques ;
- ♦ **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ à l'unanimité des présents et représentés.

Pour extrait certifié conforme, le 24 juin 2026

Jean-Marie DURIEZ, Maire



IGOUFE Anne-Sophie, Secrétaire



qui certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte publié le 24 Juin 2026.

